

L'ÉPARGNE ET LA RETRAITE À L'HEURE DE L'INFLATION

ENQUÊTE 2023 « LES FRANÇAIS, L'ÉPARGNE ET LA RETRAITE »
AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE
MAI 2023

LIVRET A, IMMOBILIER ET ASSURANCE VIE, LE PALMARÈS DE L'ÉPARGNE EN FRANCE ...	2
LES FRANÇAIS CONSCIENTS DES EFFETS DE L'INFLATION SUR LEUR PATRIMOINE	5
LA FRUGALITÉ COMME ARME ANTI-INFLATION.....	6
L'ÉPARGNE RÉGLEMENTÉE COMME OUTIL ANTI-INFLATION	7
EN MATIÈRE CONSEIL POUR CHOISIR LEURS PRODUITS D'ÉPARGNE, LES FRANÇAIS PARTAGÉS.....	8
PAS TOUCHE À MON PATRIMOINE !.....	9
DEUX TIERS DES FRANÇAIS INQUIETS POUR LEUR POUVOIR D'ACHAT À LA RETRAITE ..	10
ÉPARGNER POUR LA RETRAITE, AVANT TOUT UNE QUESTION DE MOYENS	12
PARTIR LE PLUS TÔT POSSIBLE À LA RETRAITE !.....	13
PARTIR DÈS L'OBTENTION DE LA RETRAITE À TAUX PLEIN	15
D'AUTRES REPORTS DE L'ÂGE SONT INÉVITABLES.....	15
LES FRANÇAIS PARTAGÉS SUR L'OBJECTIF DE LA RÉFORME DES RETRAITES.....	16
LES FRANÇAIS POUR LA CAPITALISATION COMME COMPLÉMENT DE LA RÉPARTITION...	17
LES FRANÇAIS ASSEZ RÉALISTES SUR LEUR NIVEAU DE PENSION.....	18
LA RÉSIDENCE PRINCIPALE, UNE VOIE DE PASSAGE OBLIGÉE POUR LA RETRAITE.....	19
INQUIÉTUDE ET PRAGMATISME.....	20

L'épargne et la retraite à l'heure de l'inflation

PAR PHILIPPE CREVEL, DIRECTEUR DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

L'enquête 2023 « Les Français, l'épargne et la retraite » d'AG2R LA MONDIALE - AMPHITÉA - CERCLE DE L'ÉPARGNE a été réalisée dans un contexte économique et social marqué par la résurgence de l'inflation et par le débat sur la réforme des retraites. Les Français traversent depuis désormais cinq ans une série de crises qui influent sur leurs jugements que ce soit en matière d'épargne et de retraite. Depuis 2018, ils ont dû faire face à la crise des « gilets jaunes », à l'épidémie de covid-19 et à la guerre en Ukraine. Le niveau d'inquiétude des ménages tranche avec la relative confiance et la résilience des dirigeants d'entreprise. Le sentiment de défiance à l'encontre des pouvoirs publics demeure élevé depuis des années n'empêchant néanmoins pas les Français d'être, sur le plan individuel, relativement confiants.

L'amélioration sensible de la situation de l'emploi n'a pas, pour le moment, d'effets tant sur le plan de la confiance que sur celui des appréciations ou jugements sur les questions concernant l'épargne ou la retraite.

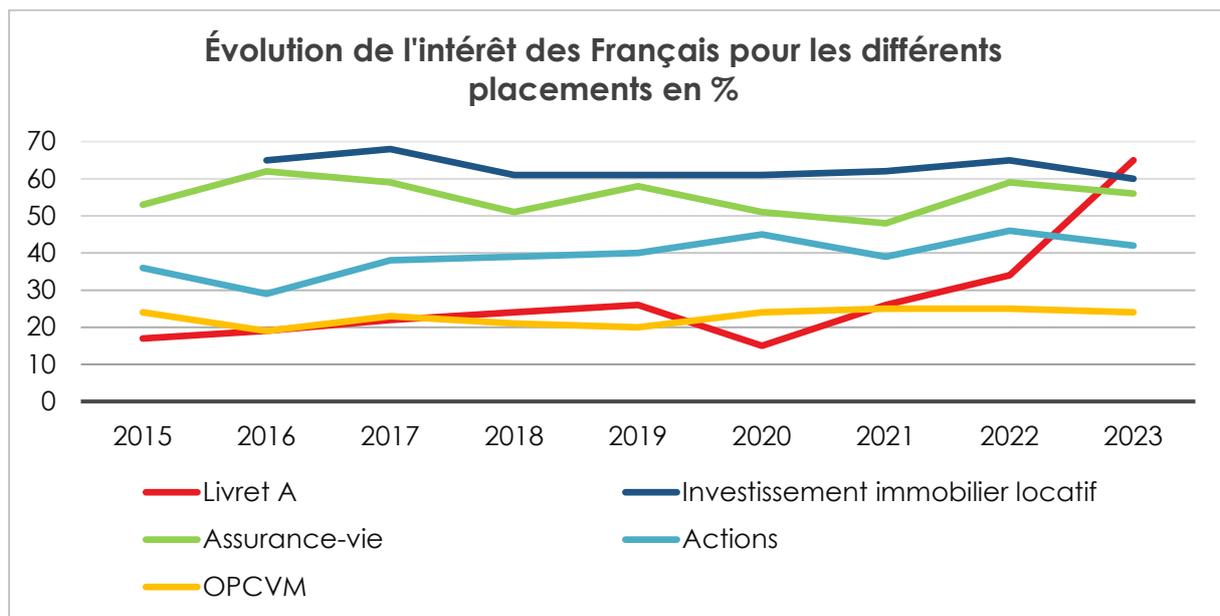
L'enquête 2023 confirme le regain d'intérêt que portent les Français au Livret A qui devient leur placement préféré devant l'immobilier et l'assurance vie. Elle souligne les difficultés que rencontre une partie de la population pour épargner du fait du retour de l'inflation. Sur le terrain de la retraite, si le souhait de partir le plus tôt possible à la retraite transparaît à la lecture des données de l'enquête, celle-ci indique également que les Français sont fatalistes vis-à-vis du report de l'âge légal. Inquiets de l'évolution de leur pouvoir d'achat à la retraite, ils continuent, même si cela s'avère plus difficile que dans le passé, à épargner.

LIVRET A, IMMOBILIER ET ASSURANCE VIE, LE PALMARÈS DE L'ÉPARGNE EN FRANCE

Le Livret A est le produit d'épargne populaire par excellence avec 55 millions de détenteurs. En 2023, ce titre n'est pas usurpé. Il arrive en tête comme le produit le plus intéressant pour une large majorité de Français (65 %). Il devance pour la première fois depuis la création de l'enquête annuelle du Cercle de l'Épargne (2015), l'immobilier locatif (60 %) et l'assurance vie (56 %). La

popularité du Livret A gagne 21 points en 2023 en lien avec les trois relèvements consécutifs de son rendement qui est passé du 31 janvier 2022 au 1^{er} février 2023 de 0,5 à 3 %. La cote de popularité des autres placements s'érode. Les cryptoactifs connaissent une baisse sensible de leur intérêt de la part des Français. En 2023, 15 % des Français témoignent de l'intérêt pour ce placement, contre 22 % en 2022. Il convient de souligner que plus d'un tiers des 18/24 ans (36 %) lui conservent leurs faveurs. Les 25/34 ans sont 27 % à considérer également que ce placement a de

l'intérêt. En revanche, ils ne sont que 4 % chez les plus de 65 ans. Les cryptoactifs, malgré leur forte dépréciation en 2022, sont toujours attractifs pour les générations les plus jeunes qui sont par définition « digital natives ». Contrairement à certaines idées reçues, ce type de placement trouve plus d'échos parmi les ménages à revenus modestes. Ce résultat est à mettre en parallèle avec la défiance qu'inspirent les placements traditionnels et les établissements financiers auprès de cette catégorie de la population.



Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

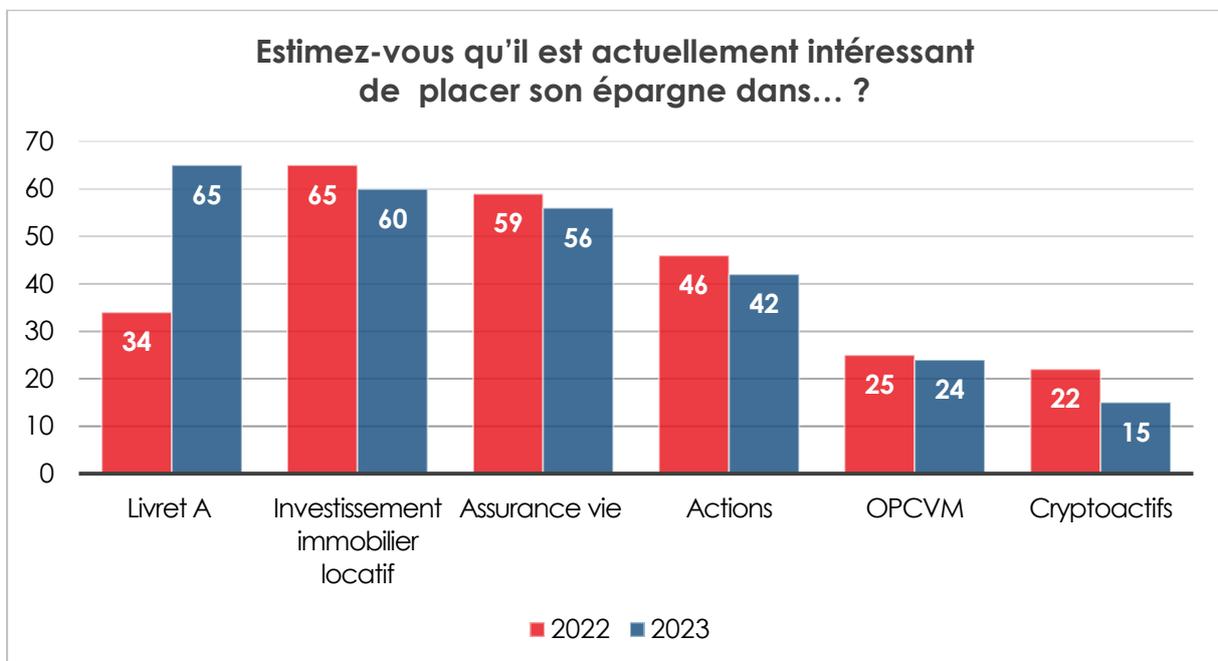
Le Livret A est le placement préféré des plus de 65 ans (75 %), des cadres moyens et des personnes ayant des revenus moyens supérieurs (entre 2 000 et 4 000 euros par mois). Les moins de 25 ans lui préfèrent l'immobilier locatif (77 %

contre 61 % pour le Livret A). Les cadres supérieurs et les professions intellectuelles ont également un tropisme immobilier (78 %). Par voie de conséquence, les Français dont les revenus sont supérieurs à 4 000 euros par mois estiment à 72 %

que l'immobilier locatif est un placement intéressant. L'assurance vie rencontre également l'intérêt des cadres supérieurs (70 %) et des détenteurs de revenus mensuels supérieurs à 4 000 euros (68 %). L'intérêt des moins de 25 ans pour ces produits (48 %) est moindre que celui des 35/49 ans (61 %) et des plus de 65 ans (58 %). En revanche, les jeunes s'avèrent plus intéressés par les actions que leurs aînés (58 % pour les 18/24 ans contre 40 % après 25 ans). Cette appétence pour les actions s'est traduite par un rajeunissement des actionnaires depuis la crise sanitaire. L'Autorité des Marchés Financiers a souligné dans plusieurs rapports que la proportion de jeunes de moins de 30 ans s'est accrue depuis mars 2020. L'âge moyen des actionnaires hommes est passé de 57 à 49 ans de

2019 à 2022. Sur la même période, l'âge moyen des actionnaires femmes est passé de 65 à 60 ans. Si 2,1 % de la population française détient des actions, ce taux est de 2,8 % chez les 18/24 ans (activité des investisseurs particuliers et portraits types – AMF mars 2023).

Les hommes sont, tous âges confondus, plus nombreux que les femmes à juger intéressants le placement « actions », respectivement 50 et 34 %. Cette distinction se retrouve dans les chiffres de l'AMF sur les profils des investisseurs. Les épargnants actionnaires sont à 70 % des hommes. En tant qu'actionnaires, ces derniers réalisent, par ailleurs, 1,5 fois de plus d'arbitrages que les femmes.



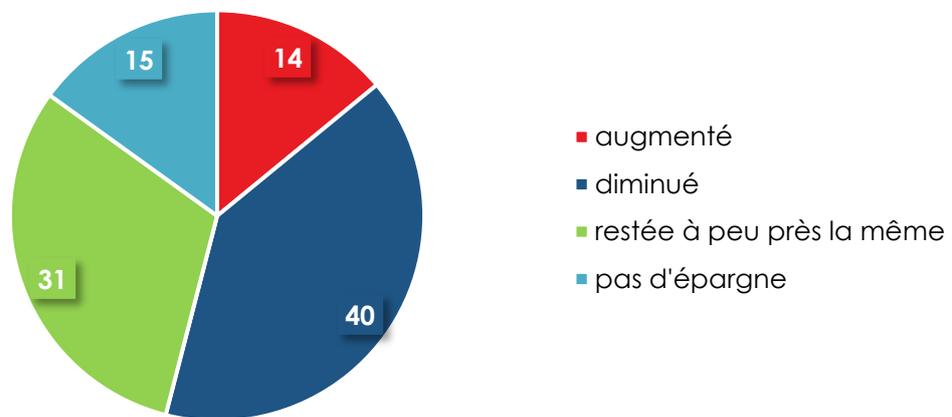
Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

LES FRANÇAIS CONSCIENTS DES EFFETS DE L'INFLATION SUR LEUR PATRIMOINE

40 % des Français indiquent que l'inflation a diminué la valeur de leur patrimoine. Ils ont intégré que le rendement de leurs placements était en règle générale inférieur à l'inflation en 2022 (5,2 % pour cette dernière). Seuls 14 % des Français pensent l'inverse. 31 % indiquent de leur côté que la valeur de leur patrimoine est restée inchangée. Les jeunes (34 % des 18/34 ans) semblent moins sensibles aux effets de l'inflation. Peut-être est-ce dû au fait qu'ils n'ont pas eu l'expérience des précédentes vagues

inflationnistes qui remontent aux années 1980 ? En revanche, les plus de 50 ans sont les plus nombreux à considérer que l'inflation a érodé la valeur de leur épargne (plus pour plus de 42 % d'entre eux). Les personnes à revenus modestes et celles à revenus élevés mentionnent plus que les titulaires de revenus moyens la perte de valeur de leur épargne en raison de l'inflation. Pour ceux ayant de faibles revenus, l'inflation diminue leur pouvoir d'achat dans le sens global du terme. Les revenus aisés qui sont ceux qui épargnent le plus sont par nature plus touchés par l'érosion du patrimoine en lien avec l'inflation.

Depuis un an est-ce que la valeur de l'épargne a ou est,
selon vous ... ?

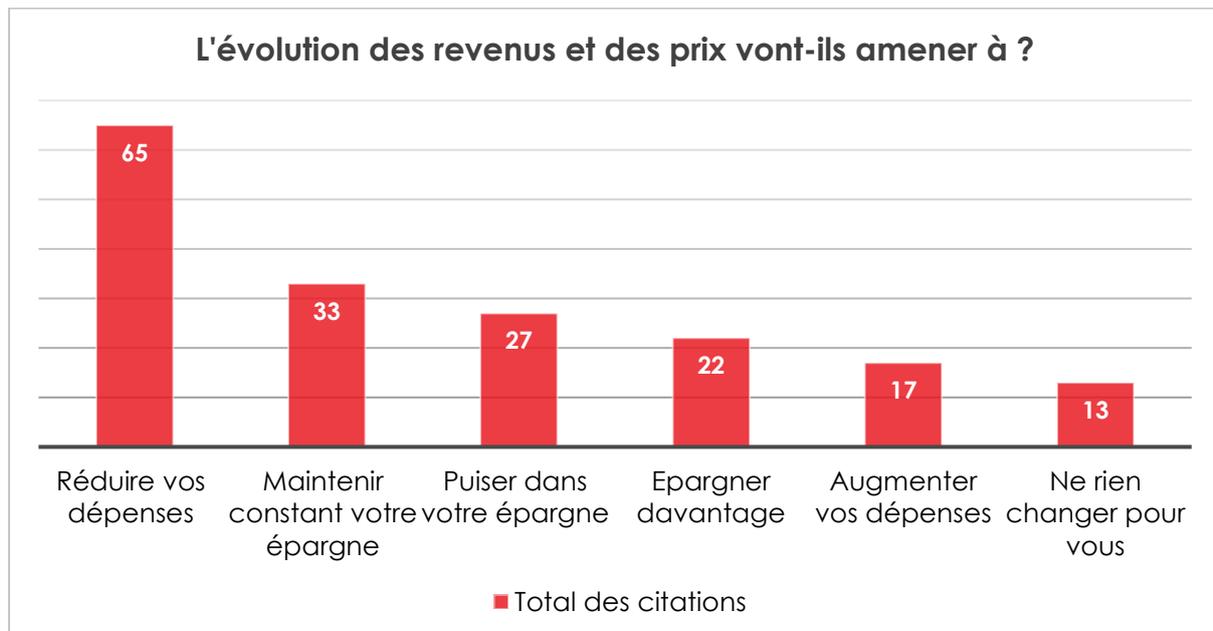


Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

LA FRUGALITÉ COMME ARME ANTI-INFLATION

65 % des Français pensent réduire leurs dépenses en raison de l'inflation quand 17 % pensent les augmenter. 27 % indiquent qu'ils devront puiser dans leur épargne quand 22 % ont l'intention d'épargner davantage. 33 % mentionnent ne pas vouloir toucher à leur épargne, ni l'augmenter. Les femmes sont plus nombreuses à vouloir réaliser des économies (70 %, contre 59). Les plus de 50 ans sont également portés à faire de même (78 % des 50/64 ans et 65 % des plus de 65 ans) quand les plus jeunes entendent tout à la fois dépenser et épargner plus. 34 % des jeunes de 18 à 24 ans souhaitent épargner davantage, contre 16 % des plus de 65 ans. 25 % des 25/34 ans veulent accroître leurs dépenses, contre

11 % des plus de 65 ans. Ce sont les titulaires de revenus moyens qui sont le plus enclins à réaliser des économies (plus de 70 %) quand les revenus modestes et aisés, pour des raisons opposées, ne pensent pas réduire leurs dépenses (respectivement 56 et 55 %). Les revenus modestes disposent de peu de marges de manœuvre pour réaliser des économies quand les titulaires de revenus élevés sont moins touchés par les effets de l'inflation. Ces derniers ont la tentation d'augmenter leur effort (31 %) par précaution. En revanche, seulement 17 % des personnes à revenus modestes indiquent vouloir augmenter leur épargne. Quoi qu'il en soit, pour 87 % des Français, l'inflation oblige de faire des arbitrages au niveau du budget entre consommation et épargne.



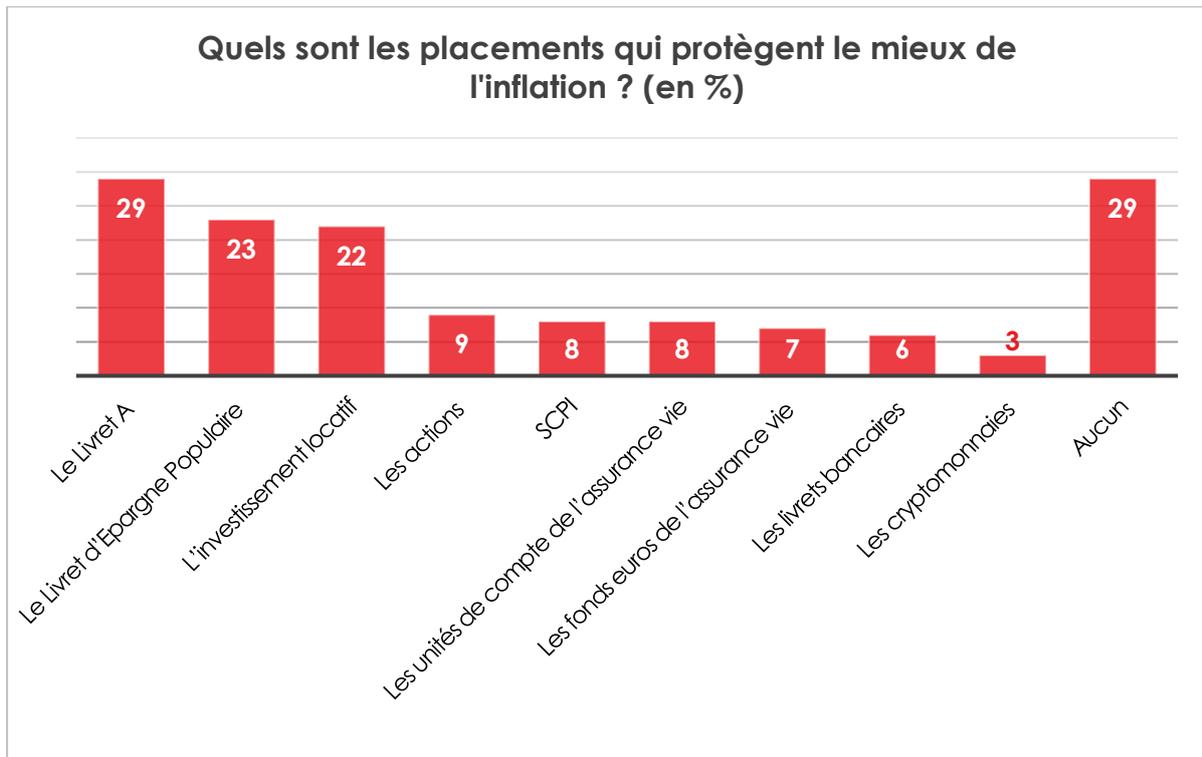
Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

L'ÉPARGNE RÉGLEMENTÉE COMME OUTIL ANTI-INFLATION

Sans surprise compte tenu des relèvements des taux de rendement de ces douze derniers mois, les Français placent les produits de l'épargne réglementée parmi les produits les plus protecteurs face à l'inflation. L'immobilier locatif résiste bien également malgré le plafonnement de la hausse des loyers intervenu en 2022 et l'augmentation des charges.

Pour 29 % des Français, le Livret A est perçu comme un produit protégeant de l'inflation. Il devance le Livret d'Épargne Populaire (23 %). Le moindre score du LEP qui pourtant protège mieux de l'inflation que le Livret A, son taux étant totalement indexé à cette dernière, s'explique par sa moindre diffusion dans la population française. 7 millions de Français en possèdent un contre 55 millions qui ont un Livret A. Seules les personnes dont le revenu de fiscal de référence est inférieur à 21 393 euros (personne seule, majoré de 5 714 euros par demi-part supplémentaire) peuvent y avoir accès. Par ailleurs, par méconnaissance ou par incapacité à épargner, un grand nombre de personnes éligibles n'en ont pas souscrit un. Le caractère protecteur du Livret A est partagé par toutes les catégories des Français quels que soient leur niveau de revenus ou catégorie sociale. Les cadres

supérieurs sont néanmoins plus nombreux à penser que l'immobilier locatif protège le mieux de l'inflation (37 % contre 21 % qui pensent que c'est le Livret A). 34 % des titulaires de revenus mensuels supérieurs à 4 000 euros pensent de même. Les actions, les unités de compte ou les fonds euros arrivent bien plus loin comme placements capables de protéger des effets de l'inflation sur la valeur du patrimoine. 9 % des Français indiquent que les actions sont efficaces en la matière. Ils sont 7 % pour les fonds euros et 3 % pour les bitcoins qui se sont beaucoup dépréciés en 2022. Les cadres supérieurs sont un peu plus nombreux que la moyenne à penser que les actions sont les mieux à même de limiter les effets de l'inflation (15 % contre 9 %). Ces dernières, représentant la valeur des entreprises, sont logiquement des placements plus adaptés en période d'inflation. Les entreprises ont la capacité de répercuter sur leurs prix de vente les hausses des coûts. Le chiffre d'affaires des entreprises suit en règle générale l'inflation. Les bons résultats des entreprises ainsi que l'évolution de l'indice CAC 40 pourraient amener les Français à changer d'avis. Il convient de remarquer que pour 29 % des sondés, aucun produit n'est capable d'assurer une protection face à l'inflation. Ce taux atteint 32 % chez ceux qui estiment qu'il est préférable de consommer en période de hausse des prix.

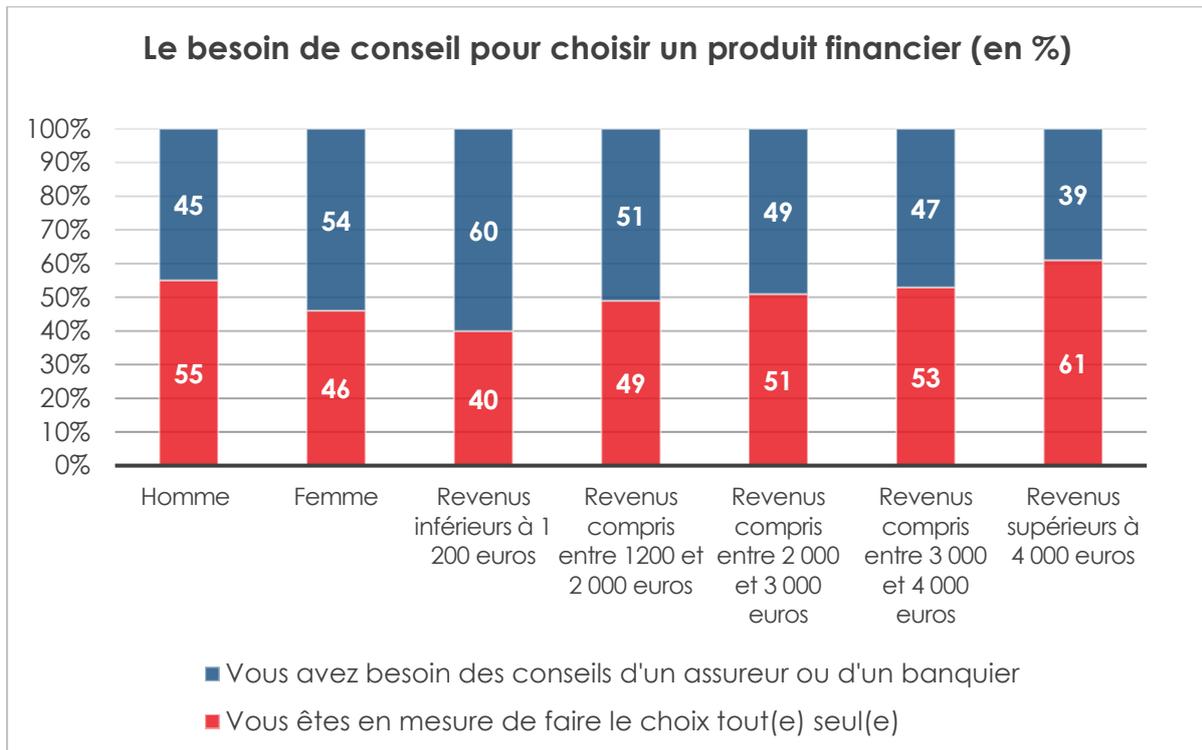


Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

EN MATIÈRE CONSEIL POUR CHOISIR LEURS PRODUITS D'ÉPARGNE, LES FRANÇAIS PARTAGÉS

Pour choisir leur produit d'épargne, les Français sont partagés, 50 % s'estiment en mesure de le faire par eux-mêmes quand 50 % préfèrent recourir aux conseils d'un banquier ou d'un assureur. Les hommes sont plus enclins à se passer de conseils que les femmes (54 % contre 46 %). Cette différence entre les deux genres est à relativiser. Elle s'explique en partie par la différence des revenus. Les

personnes à revenus modestes sont les plus nombreuses à avoir besoin de conseils (60 %) ; or les femmes ont, en moyenne, des revenus inférieurs à ceux des hommes. Les personnes à revenus élevés sont 60 % à estimer pouvoir choisir seuls leurs produits d'épargne. Les jeunes sont également demandeurs de conseils (62 %) quand les actifs de 35 à 39 ans sont ceux qui considèrent en avoir le moins besoin (41 %). Les épargnants réguliers sont peu portés à demander du conseil (37 % seulement ont besoin de conseils).



Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

PAS TOUCHE À MON PATRIMOINE !

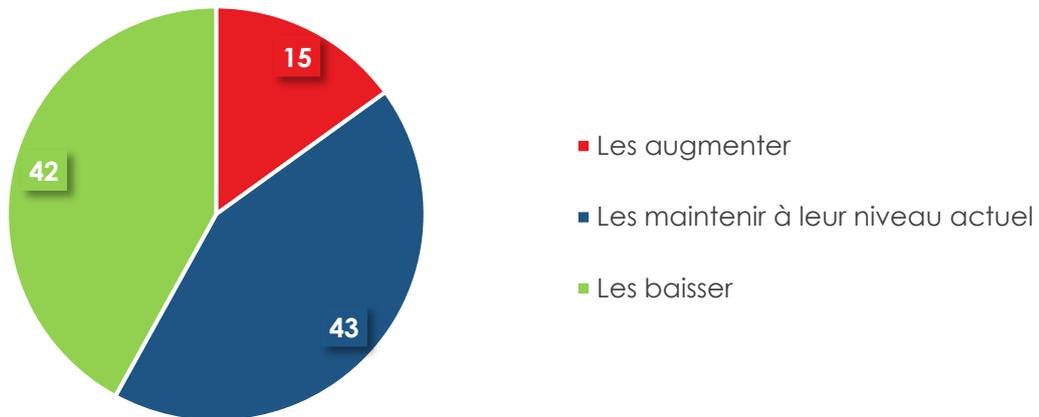
La presse s'est fait l'écho, durant le débat sur les retraites, de demandes en faveur d'une plus forte taxation du patrimoine et de ses revenus. Or, seulement 15 % des Français déclarent être favorables à l'augmentation des impôts sur le patrimoine. 43 % sont pour le *statu quo* et 42 % pour la baisse de ces impôts. Ce sentiment transcende toutes les catégories des Français. Le souhait d'une augmentation des impôts sur le patrimoine est un peu plus important chez les hommes que les femmes (18 % contre 13 %). Ce sont les 50/64 ans qui sont, parmi les classes d'âge, les plus nombreux à réclamer leur hausse (17 %), soit un taux plus élevé que pour les 18/24

ans (10 %) ou pour les plus de 65 ans (15 %). Cette particularité est à relier au débat sur les retraites. Ce sont les générations qui sont les plus touchées par le report de l'âge de départ à la retraite qui sont les plus favorables à une taxation accrue du patrimoine. Il n'y a pas de lien entre possession du patrimoine et éventuel souhait d'accroître sa taxation. Le patrimoine est concentré chez les plus de 50 ans. Ainsi, 19 % de ceux qui épargnent régulièrement sont pour une aggravation des impôts sur le patrimoine, contre 16 % de ceux qui n'épargnent pas. Le refus d'une hausse des impôts chez ceux qui sont peu ou mal dotés en patrimoine est lié à ce qu'ils souhaitent justement s'en constituer

un. Les sympathisants de Renaissance et des Républicains sont les moins favorables à une augmentation des impôts sur le patrimoine (respectivement 5 et 7%). Malgré tout seulement 16% des sympathisants de La France

Insoumise sont favorables à un relèvement de ces impôts. Ce sont les sympathisants du Rassemblement National (23%) qui sont les plus nombreux à demander un relèvement, juste devant ceux de Europe Écologie les Verts (21%).

En matière d'impôts sur le patrimoine, faut-il ? (en %)



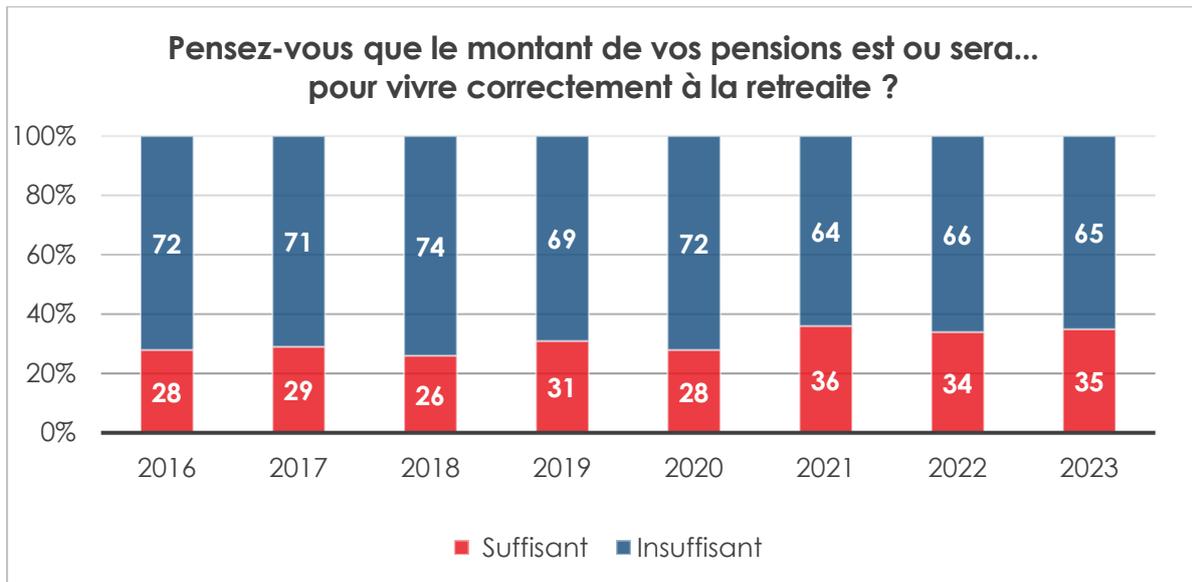
Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'EPARGNE – CECOP – IFOP

DEUX TIERS DES FRANÇAIS INQUIETS POUR LEUR POUVOIR D'ACHAT À LA RETRAITE

Deux tiers des Français sont inquiets pour leur pouvoir d'achat à la retraite. Cette crainte est stable depuis trois ans. Elle est en légère baisse par rapport à 2019. Seuls 4% des Français estiment que les pensions sont ou seront tout à fait suffisantes pour vivre correctement à la retraite. Ce taux est stable depuis dix ans. 7% des retraités et 11% de ceux gagnant plus de 4 000 euros pensent ainsi. En revanche, 2% des 35/64 ans et 1% des employés considèrent que leurs pensions sont ou seront tout à fait

suffisantes. Il convient de souligner que 11% de ceux qui épargnent régulièrement en vue de leur retraite pensent ainsi, contre 2% de ceux qui n'épargnent pas pour leur retraite.

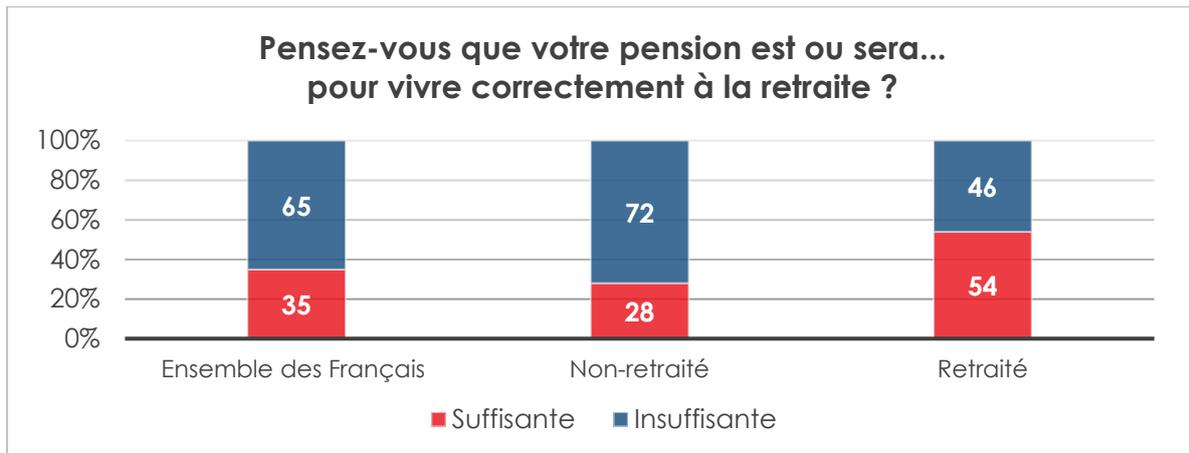
27% des Français pensent que leurs pensions sont ou seront tout à fait insuffisantes. Ce sont les 25/49 ans qui sont les plus pessimistes (plus de 35% d'entre eux) quand les retraités ne sont que 11% à le penser. 51% des Français à revenus modestes pensent que leurs pensions sont ou seront tout à fait insuffisantes, contre 12% pour ceux gagnant plus de 4 000 euros par mois.



Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

Les retraités sont un peu moins pessimistes en 2023 qu'en 2022 concernant leur niveau de vie. Ils sont 54 % à penser que leurs pensions leur permettent de vivre correctement, en 2023, contre 49 % en 2022. Les revalorisations des pensions intervenues en novembre et en janvier expliquent l'évolution de l'appréciation des retraités. Par ailleurs, la réforme des retraites dont ils figuraient parmi les rares supporteurs les a sans nul doute rassurés. Les femmes sont, en revanche, près de trois sur quatre (73 %) à juger que leurs pensions ne leur permettent ou ne leur permettront pas de vivre correctement, contre 57 % des hommes. Cet écart important est en lien avec celui du montant des pensions entre hommes et femmes. Les pensions de ces dernières sont, en moyenne, avant réversion, inférieures de 40 % à celles des hommes. Les jeunes actifs (25/34

ans) et les seniors (50/64 ans) sont les plus inquiets au niveau des classes d'âge. Ils sont respectivement 73 et 74 % à penser que leurs pensions seront insuffisantes. Les seniors à quelques années de prendre leur retraite sont les plus inquiets en raison notamment des modifications de la législation qui pourraient les toucher. Pour les jeunes actifs, l'idée que le système fera faillite avant leur arrivée à l'âge de la retraite est amplement partagée. Ce sont par ailleurs, les personnes aux revenus faibles ou moyens qui sont les plus inquiètes (75 % de celles touchant moins de 2 000 euros par mois) quand celles qui touchent plus de 4 000 euros le sont moins (38 %). Par ailleurs, 48 % des Français épargnant régulièrement pour la retraite estiment que leurs pensions ne leur permettront pas de vivre correctement, contre 72 % de ceux qui n'épargnent pas.

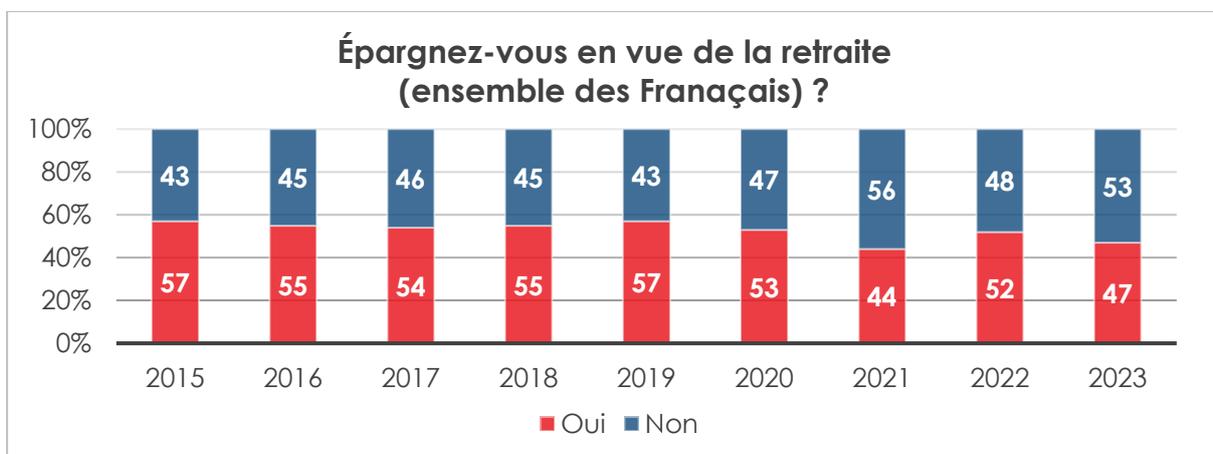


Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

ÉPARGNER POUR LA RETRAITE, AVANT TOUT UNE QUESTION DE MOYENS

47 % des Français déclarent épargner en 2023 pour leur retraite. Cette proportion est de 51 % chez les non-retraités, contre 59 % en 2019. Si la proportion des Français qui épargnent régulièrement reste constante de 2019 à 2023 (26 %), celle de ceux qui épargnent quand c'est possible baisse nettement en passant sur cette période de 33 à 25 %. 49 % des non-retraités indiquent ne pas épargner du tout pour leur retraite. Ce taux atteint

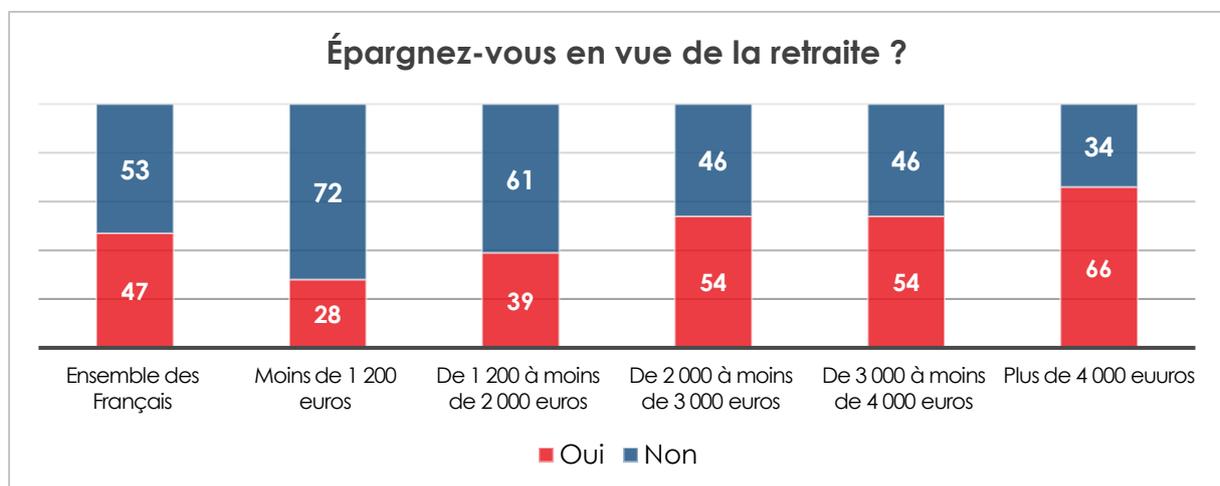
plus de 61 % chez les personnes à revenus modestes. Assez logiquement, ce sont les 50/64 ans qui sont les plus nombreux (58 %) à épargner en vue de la retraite. La proximité de cette dernière et le fait que les charges liées à l'éducation des enfants ainsi que celles liées à l'acquisition de la résidence principale tendent à baisser et expliquent cette forte propension à épargner pour la retraite. Si 37 % des retraités disent épargner encore pour améliorer leur retraite, ils sont beaucoup moins qu'en 2022 (49 %).



Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

En période d'inflation, les Français éprouvent plus de difficultés à épargner à long terme. La baisse est particulièrement nette chez les Français à revenus modestes. Ils étaient 61 % à épargner en 2019 ; ils ne sont plus que 39 % en 2023. La baisse est bien moins marquée pour les personnes à revenus élevées (respectivement 75 et 72 %). 69 % des cadres supérieurs épargnent en vue de la retraite. Ils sont 22 % à le faire régulièrement. Un ouvrier sur

deux indique mettre de l'argent de côté pour sa retraite mais ils ne sont que 10 % à le faire régulièrement. Les femmes épargnent un peu moins que les hommes pour leur retraite malgré leur inquiétude concernant l'évolution de leur pouvoir d'achat. Elles sont 42 % à mettre de l'argent de côté, contre 53 % des hommes. Leurs revenus inférieurs à ceux des hommes sont une raison de cet écart.



Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

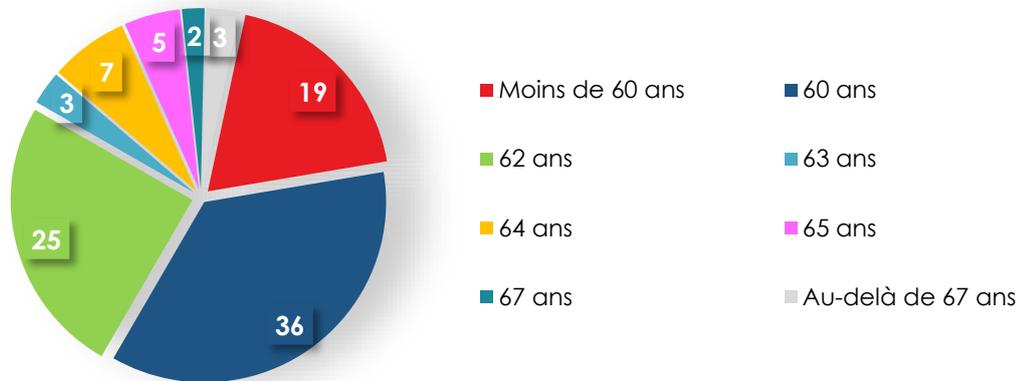
PARTIR LE PLUS TÔT POSSIBLE À LA RETRAITE !

55 % des Français souhaitent partir à 60 ans voire avant. 80 % voudraient partir à 62 ans ou avant. Ces chiffres soulignent l'attachement des Français à une retraite précoce et leur refus du report à 64 ans de l'âge légal. Seuls 17 % des Français souhaitent partir à 64 ans ou après.

Les hommes veulent partir plus tôt que les femmes. Ils sont 56 % à vouloir liquider leurs droits à 60 ans ou avant, contre 52 % des femmes. Ce sont les

jeunes actifs qui sont les plus enclins à partir tôt (73 % à 60 ans ou avant), contre 37 % des 50/64 ans. Ceux qui sont le plus près de la retraite ne sont pas ceux qui veulent absolument liquider au plus vite leurs droits. Les ouvriers sont plus enclins à partir le plus tôt possible, 59 % d'entre eux aimeraient partir au plus tard à 60 ans, contre 46 % des cadres supérieurs. Près des deux tiers des Français les plus modestes entendent partir tôt à la retraite contre 45 % des Français ayant des revenus élevés.

À quel âge souhaitez-vous partir à la retraite ? (en %)



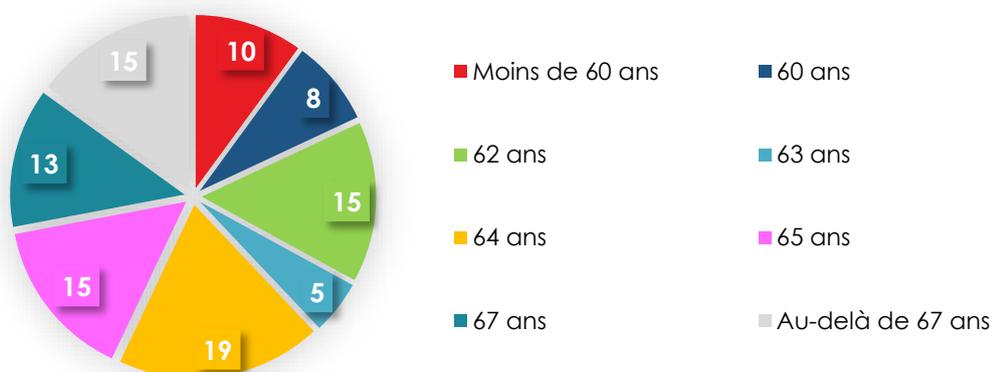
Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

Si les Français souhaitent profiter d'un départ précoce à la retraite, ils sont dubitatifs sur la possibilité d'en bénéficier. Ils ne sont que 18 % à penser pouvoir partir à 60 ans ou avant. Ils sont, en revanche, 62 % à estimer qu'ils partiront à 64 ans voire après. Ils sont même 28 % à considérer qu'ils partiront effectivement à la retraite à 67 ans ou après. Si la réforme est rejetée, elle est intégrée par les Français.

Une large majorité des femmes (69 %) pensent partir à la retraite à 64 ans ou

après (55 % des hommes). Les femmes partent actuellement plus tard à la retraite que les hommes. Les dispositions adoptées dans le cadre des réformes des retraites des dernières années devraient leur permettre de partir plus tôt avec une retraite à taux plein. Pour le moment, ces améliorations ne modifient pas la perception qu'elles se font de leur retraite et le fait qu'elles pensent liquider leurs pensions tardivement. Ce choix est corrélé au sentiment que leur retraite sera faible.

À quel âge pensez-vous partir à la retraite ? (en %)

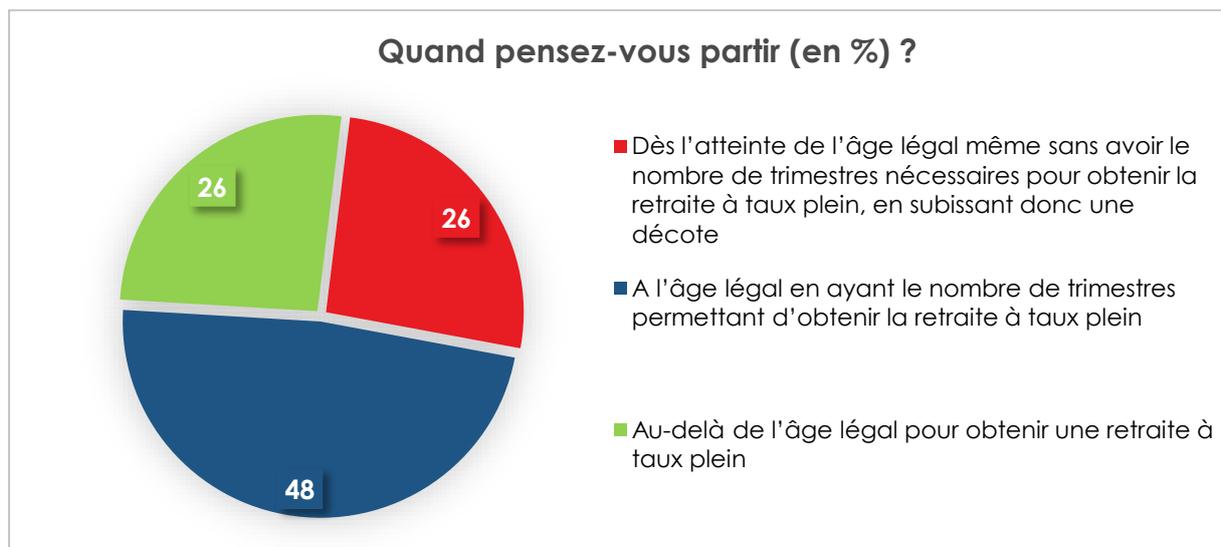


Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

PARTIR DÈS L'OBTENTION DE LA RETRAITE À TAUX PLEIN

Les Français, à 48 %, n'entendent prendre leur retraite qu'à partir du moment où ils disposent du nombre de trimestres suffisants pour obtenir une retraite à taux plein. Ils ne sont que 26 % à vouloir obtenir une surcote en validant des trimestres supplémentaires au-delà de ceux nécessaires pour obtenir la retraite à taux plein. Les Français veulent concilier départ le plus tôt possible

sans perdre en pouvoir d'achat. Les femmes dont les pensions sont, en moyenne, plus faibles que celles des hommes sont plus nombreuses à vouloir partir avec une surcote (27 % contre 24 %). Les hommes sont plus nombreux à être prêts à supporter une décote (30 % contre 22 %). Une majorité des seniors (50/64 ans) souhaitent partir avec une retraite à taux plein (57 %). Ce sont les Français à revenus modestes qui cherchent le plus à obtenir une surcote toujours dans l'objectif d'améliorer leur pension (33 %). 25 % des cadres supérieurs pensent faire de même, soit juste en dessous de la moyenne.



Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'Épargne – CECOP – IFOP

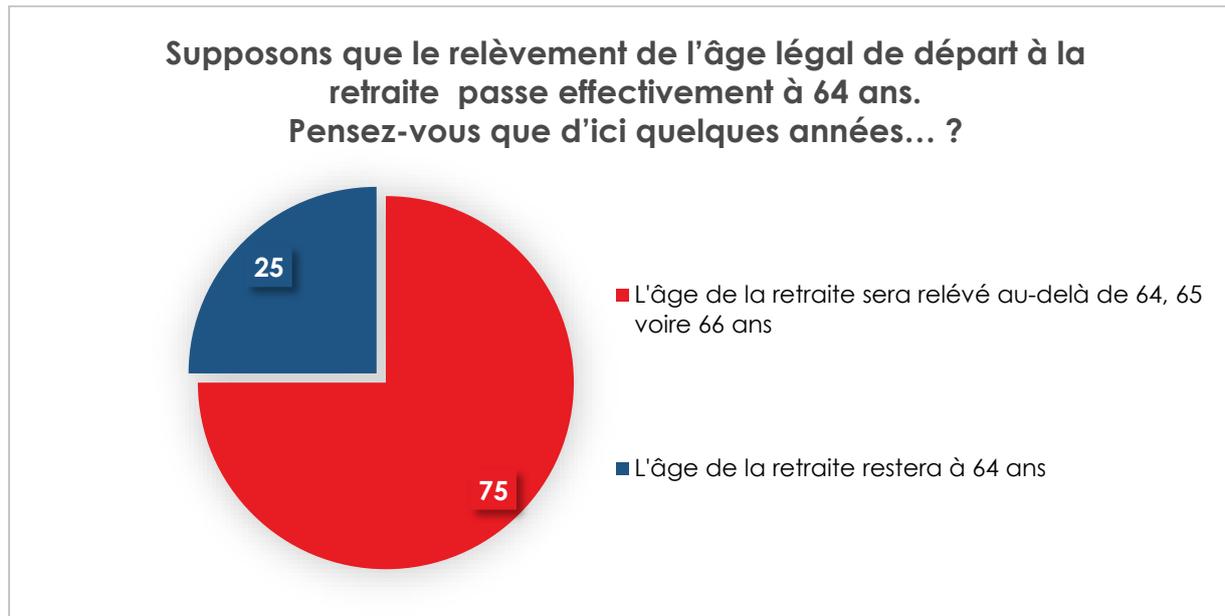
D'AUTRES REPORTS DE L'ÂGE SONT INÉVITABLES

75 % des Français considèrent que les pouvoirs publics relèveront au-delà de 64 ans l'âge légal de départ à la retraite. Cette proportion est à relier avec leur profonde aversion à tout report de

l'âge légal. Les Français ont conscience de la nécessité de déplacer vers le haut curseur de l'âge légal compte tenu des contraintes démographiques mais ils souhaitent ardemment pouvoir y échapper. Opposition et fatalisme se combinent pour constituer un cocktail détonant.

Les 35/64 ans sont à 79 % convaincus de la survenue de nouveaux reports de l'âge légal. 92 % des cadres supérieurs et des professions libérales le pensent aussi. 71 % des ouvriers et 76 % des employés sont sur la même longueur

d'onde. Ce sentiment est, dans les faits, partagé par tous les Français quels que soient leur catégorie sociale, leur tranche d'âge, leurs revenus ou leur sexe.

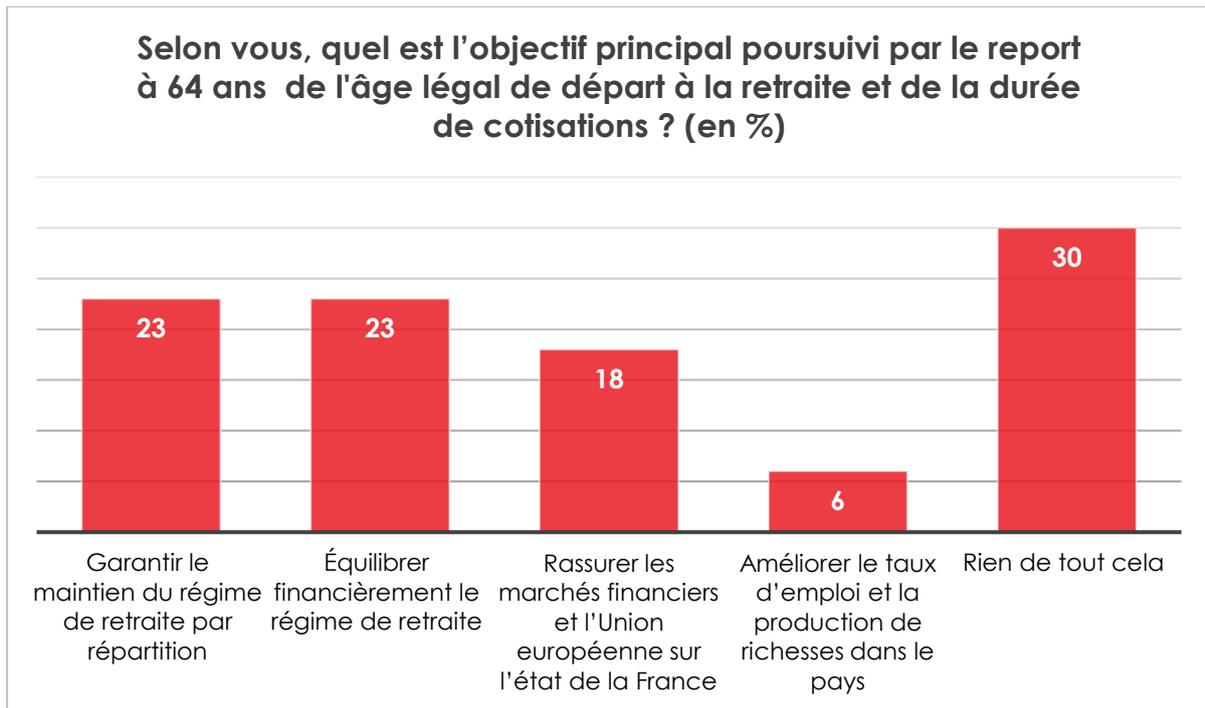


Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

LES FRANÇAIS PARTAGÉS SUR L'OBJECTIF DE LA RÉFORME DES RETRAITES

46 % des Français estiment que la réforme des retraites de 2023 vise soit à garantir la pérennité du système par répartition ou à équilibrer les régimes de retraite. 18 % pensent qu'elle est une réponse aux marchés financiers et à l'Union européenne afin de les rassurer sur la situation financière de la France. Ils ne sont que 6 % à estimer que le gouvernement souhaite améliorer le taux d'emploi et la croissance. 30 % des Français

estiment ne pas avoir d'avis sur le sujet. Ce fort taux est à mettre en parallèle avec la large opposition qu'a générée cette réforme. Sa nécessité ne semble pas avoir été comprise par les Français. Les plus modestes d'entre eux sont ceux qui ne trouvent aucune justification à cette réforme (47 %). Ce sentiment est également partagé par les jeunes de 18 à 24 ans (44 %). Le jugement de ces derniers est corroboré par leur forte hostilité à la réforme et par le fait que celle-ci ne les concernera que dans de nombreuses années.



Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

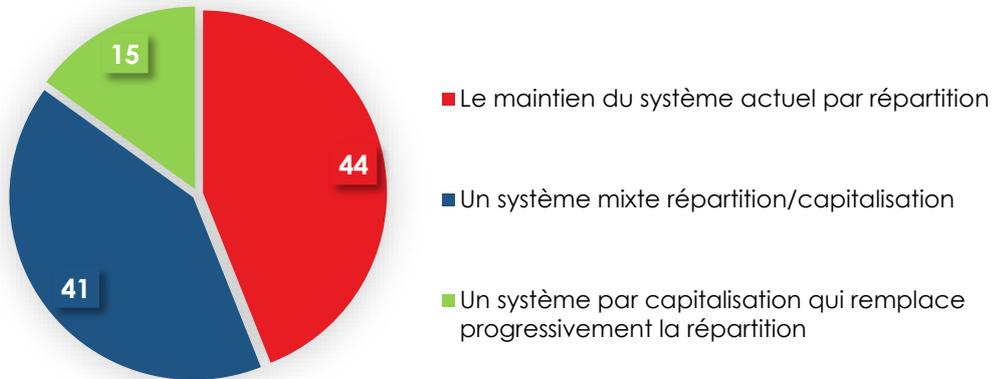
LES FRANÇAIS POUR LA CAPITALISATION COMME COMPLÉMENT DE LA RÉPARTITION

Les Français sont attachés à leur système de retraite par répartition. Ils sont 44 % à vouloir le conserver en l'état. Ce sont les retraités qui sont les plus nombreux à réclamer le *statu quo* (61 %). En revanche, les jeunes qui doutent fortement de sa pérennité ne sont que 26 % entre 18 et 24 ans et 31 % entre 25 et 34 ans à penser de même. Les cadres supérieurs et les professions intellectuelles (30 %) sont moins nombreux que la moyenne à souhaiter le maintien en l'état de la répartition.

Le développement de la capitalisation est souhaité par 56 % des Français. 41 % se prononcent

pour un régime mixte associant capitalisation et répartition quand 15 % rêvent d'un système exclusif par capitalisation. Sans surprise, les jeunes de moins de 34 ans sont plus nombreux que la moyenne à être partisans d'un système de retraite avec de la capitalisation (74 % des 18/24 ans et 69 % des 25/34 ans). 70 % des cadres y sont également favorables. Les Français à revenus modestes qui ont de faibles capacités d'épargne y sont moins favorables. Néanmoins, 35 % d'entre eux ne sont pas opposés à un système mixte et 27 % sont même pour un système à 100 % capitalisation. Ce dernier choix qui peut apparaître étonnant s'explique par la crainte d'obtenir une faible pension avec le régime actuel par répartition.

**Vous-même, souhaitez-vous qu'en France
d'ici quelques années...**



Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

**LES FRANÇAIS ASSEZ RÉALISTES SUR
LEUR NIVEAU DE PENSION**

55 % des Français pensent que leurs pensions représenteront entre 40 et 70 % de leurs revenus d'activité. La moyenne se situe aujourd'hui autour de 57 %. Seuls 28 % pensent que leurs pensions dépasseront 70 % de leurs revenus d'activité. Ce seuil n'est atteint que par une petite partie des retraités (fonctions publiques, régimes spéciaux et sous réserve que les assurés n'aient pas perçu de primes importantes durant les 6 derniers mois).

Les femmes (20 %) sont plus nombreuses que les hommes (13 %) à penser que leurs pensions seront inférieures à 40 % de leurs revenus d'activité. Elles ne sont que 22 % à penser qu'elles seront supérieures à 70 % de ces derniers, contre 36 % des hommes. La faiblesse des pensions des actuelles retraitées influe sans nul doute sur leur

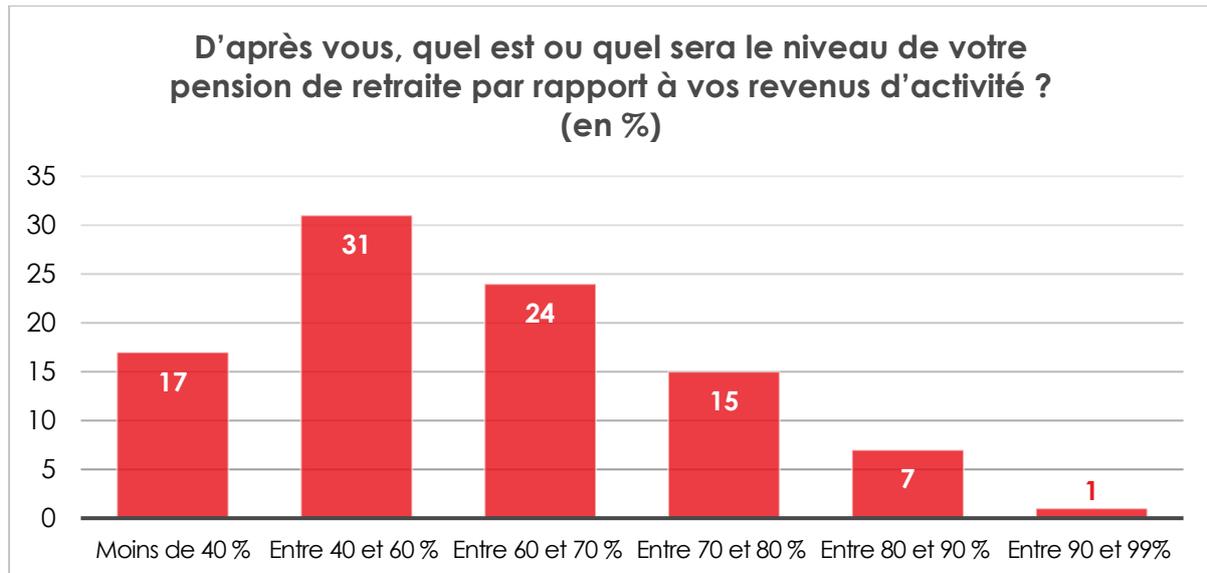
appréciation. La réduction de l'écart entre les pensions des hommes et des femmes est engagée depuis plusieurs années mais celui-ci est encore de 40 % avant réversion.

Les jeunes de 18 à 24 ans qui, par ailleurs, doutent de la pérennité du système de retraite sont 38 % à penser que leurs pensions représenteront plus de 70 % de leurs revenus d'activité, contre 28 % de l'ensemble de la population sondée.

Les Français à revenus modestes sont les plus pessimistes sur leur niveau de pension. Près des deux tiers pensent que celle-ci ne dépassera pas les 60 % quand dans les faits elles s'élèvent à plus de 75 % de leurs revenus d'activité. Leur appréciation est une transposition des problèmes de pouvoir d'achat qu'ils rencontrent au quotidien.

31 % des Français à revenus élevés pensent que leurs pensions représenteront plus de 70 % de leurs revenus d'activité, ce qui est un peu optimiste au regard du taux de remplacement pour cette tranche de revenus (autour de 60 %). En

revanche, les cadres supérieurs sont assez lucides sur le niveau de leurs futures pensions. 53 % pensent qu'elles se situeront en dessous de leurs revenus d'activité et 73 % qu'elles y seront inférieures à 70 %.



Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

LA RÉSIDENCE PRINCIPALE, UNE VOIE DE PASSAGE OBLIGÉE POUR LA RETRAITE

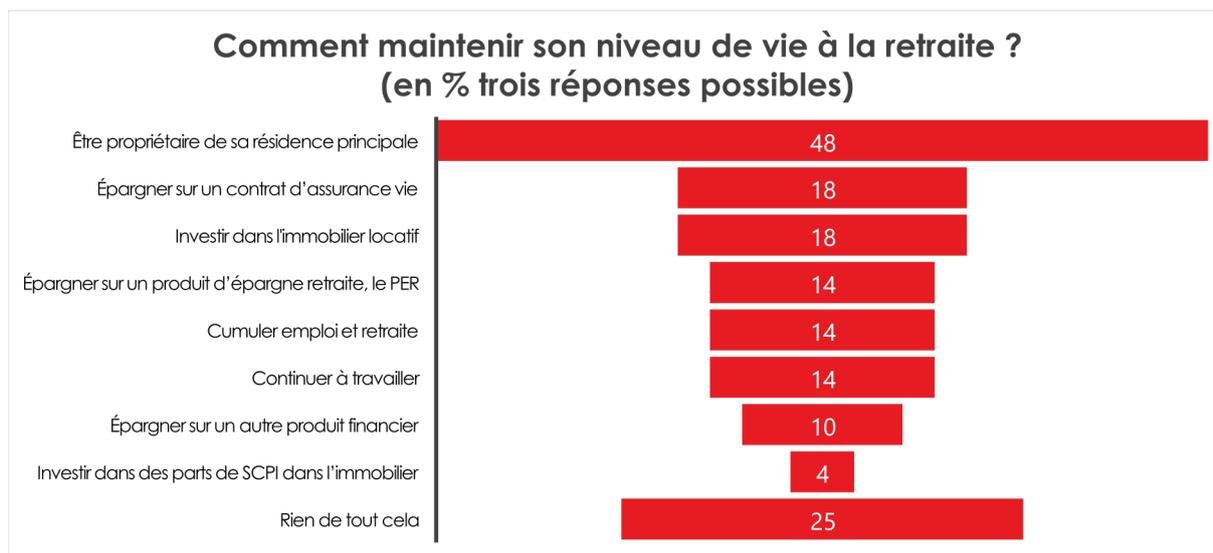
48 % des Français estiment qu'être propriétaire de sa résidence principale constitue un des meilleurs moyens pour maintenir son niveau de vie à la retraite. Ce choix est privilégié par les cadres supérieurs (66 %) et par les cadres moyens (70 %). Les personnes à revenus modestes ne sont que 24 % à opter pour cette solution. Cette faible proportion est à mettre en lien avec les difficultés qu'elles peuvent rencontrer pour acquérir un bien immobilier. A contrario, plus des

deux tiers des personnes gagnant plus de 3 000 euros par mois mettent en avant la possession de la résidence principale. L'assurance vie arrive en deuxième position à égalité avec l'investissement immobilier locatif. Les personnes à revenus élevés mettent en avant cette solution plus que la moyenne (31 %). L'investissement immobilier locatif est prisé par les cadres supérieurs (41 %) et par les jeunes de moins de 34 ans (31 %).

30 % des sondés souhaitent soit cumuler la retraite avec un emploi, soit continuer de travailler plus longtemps. 18 % des titulaires de

revenus aisés sont favorables au cumul emploi/retraite. Cette tranche de revenus comporte de nombreux travailleurs indépendants, professions libérales et cadres

supérieurs qui peuvent plus facilement reprendre une activité après la liquidation de leurs droits à la retraite que les autres catégories sociales.



Données AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE – CECOP – IFOP

INQUIÉTUDE ET PRAGMATISME

L'enquête 2023 AG2R LA MONDIALE – AMPHITÉA – CERCLE DE L'ÉPARGNE souligne que la résurgence de l'inflation affecte leur regard sur l'épargne et la retraite. 40 % des personnes interrogées estiment que la valeur de leur épargne personnelle a diminué depuis un an, un pourcentage à peu près équivalent quels que soient les revenus ou les produits d'épargne détenus. Parmi ces produits, le livret A, après le relèvement de son taux de rendement, figure en tête des produits jugés intéressants passant de 26 % en 2019, à 65 % en 2023. Malgré tout, les placements à risques comme les actions et les unités de compte ne subissent pas

de désaffection. Seulement 15 % des Français souhaiteraient voir augmenter le niveau des impôts sur le patrimoine (immobilier, placements financiers), un score qui reste faible y compris par les personnes ne disposant d'aucun patrimoine. Les Français craignent que cette augmentation ne les empêche de se constituer un patrimoine. Ce résultat confirme celui de l'enquête de 2022 concernant les droits de succession. 74 % des sondés avaient demandé soit la suppression (49 %) soit la réduction (25 %) de ces droits.

Les Français sont opposés au report de l'âge de départ à la retraite. Majoritairement, ils restent attachés à un départ autour de 60 ans mais ils

sont sans illusions sur leur âge réel de départ à la retraite qu'ils situent autour de 65 ans. 65 % des non-retraités voudraient partir en retraite à 60 ans voire auparavant quand 43 % estiment qu'ils ne partiront qu'à 65 ans voire au-delà. Toujours sans illusions, les Français considèrent que cette réforme n'est pas la dernière. 75 % des Français indiquent que d'ici quelques années les pouvoirs publics relèveront, une nouvelle fois, l'âge légal du départ à la retraite pour le porter jusqu'à 65 ans voire 66 ans.

À cette question sensible du départ à la retraite, s'ajoute celle du niveau de vie des retraités. 72 % des non-retraités expriment leurs inquiétudes sur la possibilité de vivre correctement à leur retraite avec leurs pensions. Dans le contexte

d'inflation, les Français sont moins nombreux à pouvoir épargner pour leur retraite rendant plus difficile la préservation de leur futur pouvoir d'achat. La proportion de ceux qui déclarent placer de l'argent dans un produit d'épargne « quand c'est possible » diminue fortement passant de 32 % en 2019 à 25 % en 2023. En revanche, le pourcentage des épargnants réguliers dans l'optique de la retraite reste presque parfaitement stable, 27 % il y a quatre ans contre 26 % aujourd'hui. L'effort d'épargne pour la retraite dépend de plus en plus du niveau de revenus. Face à la problématique des revenus à la retraite, une majorité des Français se prononce en faveur d'un système mixte. Cette propension à un tel système est portée en premier lieu par les jeunes.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercleredelegpargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cicurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont -Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cercleredelegpargne.fr